

DEFLECTEURS AVANT ET ARRIERE EN PLASTIQUE 505 AM 86

Page 1/5

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. EXPRESSION SUR DOCUMENTS	1
3. PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES	1
4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	2
5. RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES	4
5.1. CHEZ LE TRANSFORMATEUR	4
5.2. POUR LA MISE EN PEINTURE DE FINITION	4
6. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	5
6.1. HISTORIQUE	5
6.2. DOCUMENTS CITÉS	5
6.3. EQUIVALENT À :	5
6.4. CONFORME À :	5
6.5. MOTS CLEFS	5

1.OBJET

La présente spécification a pour objet la définition des caractéristiques techniques auxquelles doivent répondre les déflecteurs avant et arrière de 505 AM 86, peints couleur caisse et réalisés en polyamide 66 modifié choc à 30 % de charge minérale.

Elle complète les caractéristiques et les essais exigés au plan.

2.EXPRESSION SUR DOCUMENTS

L'application des exigences de la présente spécification doit être indiquée sur les documents par la désignation du produit suivie de l'indice du document.

Exemple :

DEFLECTEUR STL S28 2101.

3.PRESCRIPTIONS GENERALES

Ces prescriptions sont celles du cahier des charges B20 1310 "FOURNITURES DE PIECES EN MATIERES PLASTIQUES - PRESCRIPTIONS GENERALES" à l'exception du paragraphe indiqué ci-dessous qui est complété comme suit :

B - RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR

La matière et les conditions de mise en oeuvre doivent être communiquées.

Toute modification de matière doit faire l'objet d'une nouvelle acceptation matière et toute variation importante (voir § 5.1.2) dans la mise en oeuvre par injection entraîne une nouvelle acceptation et l'envoi de 15 pièces au Service Qualité de l'usine concernée.

Toute modification de la gamme peinture doit également être soumise à une nouvelle acceptation.

DEFLECTEURS AV-AR EN PLASTIQUE 505 AM 86	S28 2101	2/5
--	----------	-----

4.CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

DOCUMENTS	CARACTERISTIQUES	CONDITIONS PARTICULIERES	EXPRESSION DES RESULTATS	EXIGENCES	
				PIECE A L'ETAT DE LIVRAISON	PIECE AVEC REVETEMENT DE PEINTURE
	4.1 COMPOSITION		Nature	Polyamide 66 modifié choc à 30 % charge minérale	
D45 1158	4.2 MASSE SPECIFIQUE	(1)	g/cm ³	≤ 1,40	
D41 1041	4.3 MODULE D'ELASTICITE EN FLEXION A 23 °C, 50 % HR A L'EQUILIBRE	(1)	MPa	≥ 1200	
NF T 51-034	4.4 ALLONGEMENT A LA RUPTURE EN TRACTION A 23 °C ± 2 °C A SEC	Vit. de tract. 50 mm/min (1)	%	≥ 9	
NF T 51-035	4.5 RESISTANCE AU CHOC CHARPY NON ENTAILLE A - 30 °C				
	- Pourcentage de rupture	(1)	%	≤ 80	
	- Energie de rupture	(1)	kJ/m ²	≥ 60	
NF T 51-222	4.6 TEMPERATURE DE FLECHISSEMENT				
	- Sous charge				
	- 0,45 MPa	(1)	°C	T ₁₀ ≥ 200	
	- 1,8 MPa	(1)	°C	T ₁₀ ≥ 180	
	4.7 VARIATION DIMENSIONNELLE APRES 8 JOURS DANS L'EAU A 23 °C ± 2 °C				
	- Sur déflecteur avant	(2)	%	Cote de 325 < 0,5	Cote de 325 < 0,5
	- Sur déflecteur arrière	(2)	%	Entre trou central et boutonnières voisines < 0,5	
D45 5232	4.8 TENUE THERMIQUE	(3)	Notation		Pas de déformation visible pendant et à la fin de l'essai
B30 4820	4.9 RESISTANCE A APPUI SUR OBSTACLE AVEC ET SANS ELAN A - 25 °C	(3)			

(1) Sur éprouvette découpée dans la pièce.

(2) Sur pièce libre, non montée sur véhicule.

(3) Sur pièce montée sur véhicule (ou sur un montage simulant la fixation sur véhicule).